

**COMITÉ DIRECTEUR  
du CDOS du LOIRET  
*du mardi 21 juin 2011***

**Présents :** Mme V. BURY, MM M. ARNOULT, D. BEAULIER, P. BEN SACI, A. BOYER, M.BRENDER, A. DHUIVONROUX, Y.M. MARCHAIS, P. POMMIER, L. THOMAS, A. TUISAT.

**Excusés :** Mme M.C. PEREZ, MM D. COUTELLIER, P. DELACOUR, J.L. DESNOUES, C. EMERY

**Assistent :** Melle A. GERARDIN, M F. GILLES

Dûment convoqué le comité directeur s'est réuni ce jour, salle Marcel Cerdan, à la maison des sports d'Olivet, le Président Michel BRENDER ouvre la séance à 18 heures 35 en présentant les excuses de Marie-Chantal PEREZ, Christian EMERY, Didier COUTELLIER et du Président du CROS, Jean-Louis DESNOUES, qui nous rejoindra en cours de réunion.

**1° PROCES VERBAL du COMITE DIRECTEUR N° 1 / 2011 du 29 mars 2011**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité, avec cependant une remarque pour deux d'entre nous qui ont eu quelques difficultés d'accessibilité informatique pour accéder au P.V. via « l'espace réservé ».

Le Procès Verbal est adopté à l'unanimité.

**2° TRESORERIE**

Michel ARNOULT nous fait part d'un budget équilibré.

A ce jour, 56 comités sont à jour de leur cotisation. Une relance a été faite pour les autres, à savoir : le ball-trap, le bowling, la boxe, le foot américain, le golf, le karaté, les sports de glace, le traîneau pulka, le twirling bâton, le volley-ball.

Le Président du comité départemental de ball-trap ne souhaite plus cotiser ; après un entretien avec le Président du CDOS, la raison évoquée est que notre structure ne lui apporte rien, il se plaint que les formations proposées sont payantes (ce qui est faux)... Michel BRENDER lui a gentiment fait remarquer que lors de nos différentes soirées d'informations et lors de nos assemblées générales, sa structure est absente...

D'une année sur l'autre, les retardataires sont toujours les mêmes.

Michel ARNOULT nous informe qu'après un entretien avec Adeline GERARDIN et Frédéric GILLES une prime d'objectifs va leur être attribuée en fonction de critères définis, choisis et écrits.

#### **4°/ CNDS**

La campagne CNDS 2011 s'est terminée le mercredi 25 mai 2011 par la commission territoriale. Il faut saluer le travail de certains membres du CDOS qui se sont investis dans l'étude des dossiers ainsi que le travail remarquable d'Adeline GERARDIN et Frédéric GILLES.

Malgré le retard d'un mois, les services de l'Etat ont travaillé efficacement puisque certaines structures fédérales commencent à recevoir leur subvention.

Lors de la commission territoriale, le Président a fait remarquer les différences de dossier qui existaient entre certains départements de notre Région et aussi les quelques « bugs » informatiques qui ont quelque peu déstabilisé nos bénévoles. Pour l'année prochaine, il serait souhaitable que l'ensemble des CDOS réfléchissent sur un dossier type qui serait proposé aux services de l'Etat.

Laurent THOMAS fait remarquer que chaque année des « bugs » ou des modifications se font jour. L'année 2012, verra en principe, le plancher des 750 euros demandés par dossier maintenu.

Bien évidemment, nous reprendrons nos soirées pour aider les clubs, dans la rédaction des dossiers de demande de subvention CNDS.

Le projet associatif doit devenir la priorité des clubs en lien avec le projet fédéral. C'est un bouleversement important dans la vie d'un club ; cette directive amène une certaine déstabilisation auprès des bénévoles. Le CDOS l'avait bien compris, puisqu'il avait anticipé en proposant, la saison dernière des formations dans ce domaine ; mais le mouvement sportif n'a pas réagi comme il aurait dû... souhaitons que cette prochaine année voit plus d'inscriptions.

André DHUIVONROUX fait remarquer que certains dirigeants se sentent perdus, isolés par rapport à ça. Le Comité Départemental Olympique du Loiret a bien perçu l'état de fait, mais encore faut-il que le mouvement sportif réagisse en se rendant dans nos relais mis à leur disposition.

Yves-Marie MARCHAIS fait part de l'entretien que nous avons sollicité auprès du Directeur de la DDCS pour nous entretenir de la subvention CNDS qui nous avait été attribuée. Le CDOS du Loiret s'est vu attribué une augmentation de 500 euros sur l'action « Vacances Sportives ».

Nous souhaitons, à l'avenir que notre subvention soit discutée en présence du Directeur et de son adjointe et nous sollicitons plus de considération envers notre travail de bénévoles qui est parfois un peu oublié de la part de certains fonctionnaires...

André TUISAT fait remarquer que: « nous sommes des bénévoles qui travaillons. »

Le mouvement sportif est de plus en plus sollicité par des démarches administratives contraignantes et de moins en moins en phase avec l'animation sur le terrain.

Une simplification du dossier de demande de subvention CNDS est vivement souhaitée par l'ensemble du mouvement sportif.

#### **5°/ FORMATION**

Le CROS du Centre a demandé que les CDOS prennent en charge l'organisation de la formation PSC1 pour les bénévoles des clubs et des comités départementaux.

André DHUIVONROUX et André TUISAT font savoir qu'ils sont secouristes du travail.

Le CDOS du Loiret a été oublié dans la répartition de l'enveloppe « formation santé » ; pourtant le dossier a été envoyé en temps et en heure. Le Directeur Régional de la DRJSCS sollicite le CDOS pour qu'il puisse faire l'avance des frais de stage, la régularisation se fera en fin d'année.

Un appel à deux organismes formateurs adhérents du CDOS a été fait : la FFSS et l'UFOLEP du Loiret.

Des soirées ou des journées de formation autour du projet associatif vont être programmées pour la rentrée.

Les bénévoles ont été sensibilisés lors des assemblées générales et diverses réunions.

Le CDOS rassure en disant que l'on fait du «projet associatif» sans le savoir...

Le CNDS 2011 avec l'apparition du projet associatif a été perçu comme un frein à toute demande : « subvention si projet ». Si certains départements ont été plus exigeants dans cette démarche, le Loiret a vivement conseillé de réfléchir sur le projet mais n'a pas sanctionné dans l'attribution des aides en cas d'absence de projet formalisé.

Les thèmes retenus pour le plan de formation pour la saison prochaine sont :

- Projet associatif,
- Construire une AG,
- Nouveaux dirigeants,
- Comptabilité / gestion,
- Accompagnement pour remplir le dossier CNDS,

en liaison avec les Relais Olympiques.

Le projet de formation va être travaillé le 22 juin prochain pour être envoyé au CROS.

Des dates vont être fixées pour les soirées « CDOS à l'écoute des bénévoles » avant les congés d'été.

## **6°/ VACANCES SPORTIVES**

Comme l'an passé trois sites ont été retenus :

### **- ASCOUX :**

- Maire : Marc GAUDET
- commune d'environ 870 habitants située dans le canton de Pithiviers.

### **- MARCILLY EN VILLETTE / MENESTREAU EN VILLETTE :**

- Maires : Xavier DESCHAMPS / Eric LEMBO
- Communes respectivement d'environ 2800 habitants et 1500 habitants situées dans le canton de La Ferté Saint-Aubin.

### **- TRIGUERES :**

- Maire : Michel RAIGNEAU
- Commune d'environ 1400 habitants située dans le canton de Château-Renard.

Pour la première semaine de juillet, les inscriptions seront closes le 26 juin, des inscriptions pour le mois d'août ont déjà été prises.

Les Comités Départementaux concernés, avec leurs éducateurs, seront réunis le 28 juin à 14h à la Maison des Sports d'Olivet.

Le succès, cette année, est dû à une meilleure préparation en amont de la part de la commission chargée de ce dossier. Les bulletins d'inscription et les affiches sont déposés dans les mairies par nos soins. Il faut se prendre nous-mêmes en charge et trouver des correspondants locaux fiables. L'information doit être diffusée dès la fin février.

Comme l'an dernier une réunion aura lieu en septembre afin de faire le bilan de cette seconde année.

Pour l'an prochain, pourquoi ne pas aller dans d'autres communes ?

Cette opération va bénéficier d'une aide de 3000 euros du Conseil Général et de 7500 euros du CNDS.

La prestation des éducateurs est toujours à la charge du CDOS ainsi que les frais de déplacements.

La présence des élus du CDOS est indispensable de 13h30 à 17h30, pour accueillir les enfants, vérifier la présence des éducateurs, résoudre d'éventuels problèmes et accueillir éventuellement les personnalités.

Les membres du comité directeur doivent faire connaître leurs disponibilités auprès d'Adeline GERARDIN et Frédéric GILLES.

## 7°/ CRIB / MAIA

Yves-Marie MARCHAIS a assisté à la réunion MAIA qui s'est tenue le jeudi 19 mai 2011 à la DDCS. A cette réunion, il a été précisé que pour pouvoir disposer d'un crédit d'impôt, obtenu en faisant un don à l'association du montant des frais de déplacement à des réunions authentifiées par des convocations officielles, l'association doit avoir effectué une demande auprès des services fiscaux du statut « d'intérêt général » : délai de réponse 6 mois (en absence de réponse le statut est accordé). Formulaire de demande en ligne sur le site du CROS.

Depuis février 2009 les relations CDOS/CRIB se sont normalisées, le CDOS a obtenu pour 2011 une subvention CRIB de 15000 euros.

## 8°/ RELAIS OLYMPIQUES

Le bilan des différents relais s'établit comme suit :

- **Relais d'Amilly** : Fréquentation moyenne sauf pour l'information CNDS

La même opération de promotion est retenue pour Amilly : le samedi 17 septembre à 11h (à confirmer).

- **Relais de Briare** : Depuis sa mise en place le 17 Juin 2010, au C.S.C de Briare, les contacts pris avec les clubs lors des permanences, le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois ont été irréguliers.

La fréquentation a été plus importante lors de la campagne CNDS.

Toutefois Briare étant une petite ville, Christian EMERY est interpellé dans la rue ou contacté par téléphone chez lui à n'importe quel moment pour obtenir des renseignements.

Les principales actions du Relais ont été :

- Les permanences,
- un stand du CDOS au forum des associations le 26 septembre 2010 au CSC,
- La journée de formation « Projet associatif » le 26 novembre 2010 au CSC,
- La soirée d'information pour le CNDS le 10 mars 2011 au CSC,
- La participation aux assemblées générales de clubs locaux et à celle du district de Football afin de promouvoir les actions du CDOS.

Pour une première saison, le résultat est positif malgré la faible fréquentation. Le CDOS est mieux connu dans les cantons de Briare et de Chatillon sur Loire, il faut donc persister.

- **Relais de Gien** : Les 3 déménagements dans l'année, n'ont pas facilité la fidélisation des responsables de clubs.

L'idée d'organiser une soirée conviviale à la rentrée en invitant les présidents de clubs est retenue pour le mercredi 14 septembre 2011. André TUISAT et André DHUIVONROUX sont chargés de la mise en place.

- **Relais de Pithiviers** : Très peu de fréquentation. Les élus du CDOS (Michel ARNOULT, Michel BRENDEY, Patrick BEN SACI, Yves-Marie MARCHAIS) ont tenu les permanences tous les premiers lundis de chaque mois d'octobre 2010 au mois de juin 2011.

Un courrier a été envoyé à Madame le Maire avec copie à son Adjoint chargé des sports pour leur dresser le bilan de la saison écoulée et préparer la rentrée.

## 9°/ REPRESENTATIONS

Un guide support sur les actions du CDOS proposé par le Président et mis en forme par Adeline GERARDIN et Frédéric GILLES est présenté au comité directeur ; après discussion celui-ci est adopté et servira aux membres du comité directeur pour toutes les représentations afin de tenir le même discours.

A l'assemblée générale du club du Chesnoy d'Amilly, Daniel BEAULIER représentera le CDOS.

Manifestations à venir :

Conférence Régionale du Sport organisée par le CROS et la Région Centre, le mardi 5 juillet de 14h à 17h à la ligue du Centre de Football.

Soirée des partenaires de l'Open de Tennis handisport du Loiret, le mercredi 6 juillet à Saran à 19h, Véronique BURY représentera le CDOS.

Meeting régional d'athlétisme le mercredi 6 juillet à Saran, Daniel BEAULIER représentera le CDOS.

Notre présence au sein du mouvement sportif est importante et indispensable.

## 10°/ QUESTIONS DIVERSES

- Le congrès des CROS et des CDOS se tiendra en Seine-et-Marne à la mi-septembre.

Le Conseil National des CROS et des CDOS « est mort » mais depuis l'arrivée du Président MASSEGLIA, une commission « Sport et Territoires » composée de représentants des inter-régions a été constituée.

- Le bulletin du CDOS est à l'étude, les comités départementaux organisant des manifestations nationales dans le 2<sup>ème</sup> semestre 2011 sont priés de se rapprocher de Frédéric GILLES pour publier leur annonce. Une fiche pratique aura pour thème : la responsabilité du dirigeant.

- Des réunions avec le CROS et les six CDOS de la région ont lieu tous les trimestres.

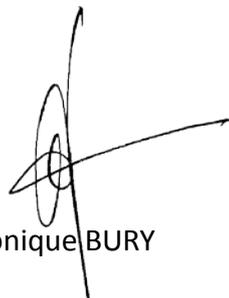
- Véronique BURY et Marie Chantal PEREZ ont réfléchi sur une opération :

« *Cours pour ton sport* » et / ou « *échange ton sport* ». Après une présentation de Véronique BURY, le comité directeur a décidé que ce projet devait être présenté ultérieurement et accompagné d'un premier cahier des charges, d'un règlement, par Véronique BURY et Marie-Chantal PEREZ.

- Le prochain comité directeur se déroulera le mardi 27 septembre 2011 à 18 heures 30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 15.

La Secrétaire Générale,



Véronique BURY

Le Président,



Michel BRENDER